

Communiqué

Constat de dépassement du seuil d'information et de recommandation

Constat de dépassement du **seuil d'information et de recommandation** en date du

lundi 12 février 2024

Polluant en cause	Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre. Cela s'explique en partie par le passage de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
Zone concernée	Stations de l'île de Cayenne et de Kourou
Seuil d'information et de recommandation	50 µg/m³ en moyenne journalière
Indice de la qualité de l'air	Mauvais
Procédure préfectorale	Procédure d'information et de recommandation
Commentaires	<i>Depuis le 10 février, une hausse des niveaux de particules fines d'origine saharienne, dont le diamètre est inférieur à 2,5 et 10 µm, a été enregistrée sur notre territoire.</i> <i>Voici les mesures des concentrations en PM10 effectuées à 12h ce jour dans nos stations :</i> - Kourou : 77,8 µg/m³ - Cayenne : 72,6 µg/m³, avec une tendance à la hausse - Matoury : 54,1 µg/m³ <i>Nous anticipons un dépassement du Seuil d'Information et de Recommandation (SIR) pour aujourd'hui même si les conditions météorologiques annoncées sont favorables à un lessivage de l'atmosphère. Il est probable que ces niveaux de pollution diminuent au cours de la journée.</i>
Durée et prévision	Selon nos paramètres de prévision, les concentrations en particules fines de diamètre inférieur à 10µm devraient diminuer.

Recommandations sanitaires

Aux personnes vulnérables (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) **et sensibles** (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), **nous recommandons de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort.
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté.
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque.
- Eviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe.
- Privilégier les activités modérées.

Nous recommandons à la population générale de :

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort.
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque.
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses¹
(dont les compétitions)

Recommandations comportementales

Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abattis ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo,
...);
- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...)